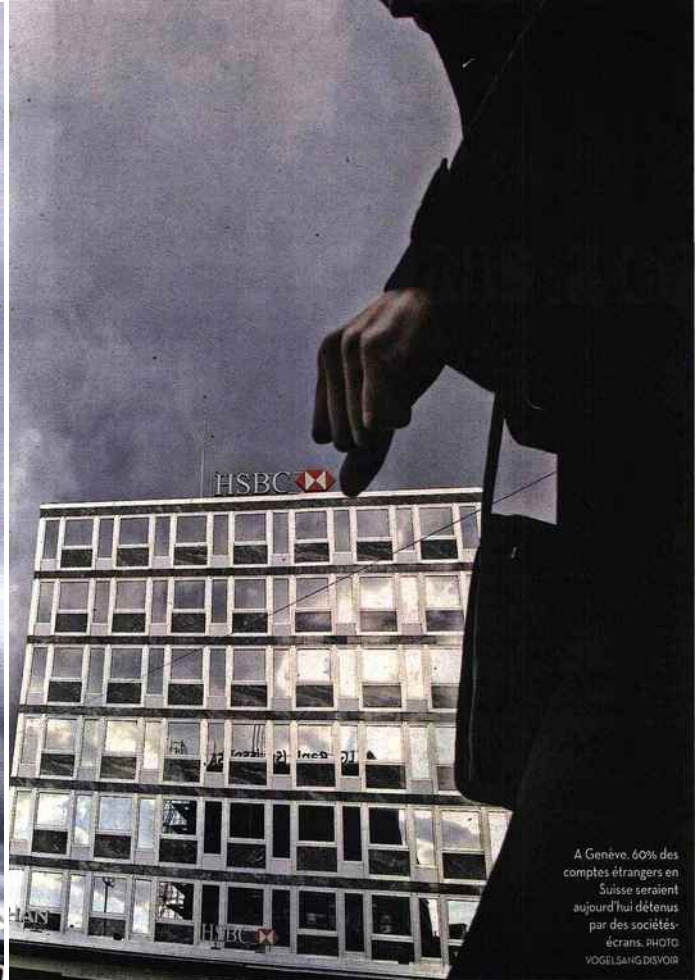




ECONOMIE

Pour l'économiste Gabriel Zucman,
l'évasion fiscale est loin d'être en déclin :

«Seuls les petits comptes quittent la Suisse»



Recueilli par **NICOLAS CORI**

A en croire les banquiers suisses, le secret bancaire serait terminé et les Français fraudant le fisc en train de fermer leurs comptes. Des affirmations corroborées par Bercy, qui indique que plus de 4 000 Français se sont présentés à la cellule de régularisation fiscale pour déclarer leurs avoirs cachés. Cet optimisme ne convainc pas l'économiste Gabriel

INTERVIEW

Zucman. Chercheur à Berkeley, aux Etats-Unis, il a recoupé des statistiques internationales jusque la inexploitées pour chiffrer l'évasion fiscale au niveau mondial. Il en livre une version accessible au grand public dans *la Richesse cachée des nations* (1). A lire absolument pour savoir où et comment piocher l'argent qui manque aux finances publiques.

Les banquiers suisses disent qu'ils n'auront bientôt plus de clients français fraudeurs. Est-ce vrai ?

Non. L'objectif de ces banquiers, c'est de nous faire croire qu'ils sont devenus *clean*, et que ce n'est plus la peine de les embêter. La réalité, c'est que, si on croit les statistiques mensuelles de la Banque nationale suisse (BNS) – qui n'est pas un repère de dangereux gauchistes –, il n'y a jamais eu autant d'argent étranger dans les établissements helvétiques qu'aujourd'hui : 1 800 milliards d'euros, soit 14% de plus qu'en 2009, quand le G20 de Londres avait décrété la «*fin du secret bancaire*». Et si on y a un compte, c'est avant tout pour ne pas payer le fisc.

C'est un mensonge, alors ?

Cet arrangement avec la réalité s'explique d'abord par l'explosion des avoirs détenus par les ultrariches, ces personnes qui possèdent des dizaines de millions d'euros. Cela permet de compenser la baisse des petits comptes qui, eux, s'en vont. D'autre part, cela fait longtemps que les grosses fortunes ne détiennent plus leur compte en direct. El-

les utilisent des montages financiers complexes passant par des trusts ou des fondations qui leur permettent de faire disparaître leur réelle identité. 60% des comptes étrangers en Suisse sont aujourd'hui détenus par des sociétés écrans, qui ne sont, officiellement, pas des fraudeurs.

Mais les banques sont au courant de la supercherie...

Evidemment. Surtout que l'idée vient d'elles. En 2005, il y a eu l'épisode de la «*directive épargne*». Pour protéger son secret bancaire, la Suisse avait accepté, après négociation avec l'Union européenne, de prélever sur les comptes des déposants européens un impôt forfaitaire. Les banquiers ont alors dit à leurs clients : «*Créez une société écran, et vous n'aurez rien à payer.*» Et le nombre de sociétés enregistrées aux Iles Vierges ou au Liechtenstein a alors explosé.

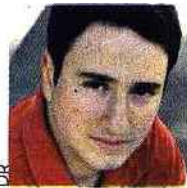
A vous croire, la lutte contre l'évasion fiscale est mal engagée. Pourtant, les Etats-Unis ont obtenu de la part des Suisses les noms de fraudeurs américains...

Il y a eu des avancées réelles, mais elles ne suffisent pas car les gouvernements sous-estiment l'opacité financière. Aux Etats-Unis, il a fallu qu'un banquier suisse témoigne devant la justice pour que des poursuites s'engagent et qu'un accord d'échange automatique des données se mette en place [l'accord *Fatca*, ndr]. Mais rien ne

dit que les banques suisses vont jouer le jeu. Et le problème vient surtout de l'Europe, où malgré de belles déclarations d'intention, la volonté politique semble manquer.

Les 4 000 Français qui se sont présentés à la cellule de régularisation fiscale de Bercy ne sont-ils pas le signe que les fraudeurs ont peur ?

Cette cellule est très opaque, et on ne peut pas en dire grand-chose, à part le fait que les personnes qui s'y présentent ne sont sans doute pas parmi les plus riches. Surtout, il faut remettre en perspective le chiffre de 4 000 avec celui du nombre total de fraudeurs, probablement 100 000 à 200 000.



DR

Comment arrivez-vous à ce chiffre ?

Selon la Banque nationale suisse, 10% des avoirs étrangers sont détenus par des Français, si l'on exclut les sociétés-écrans. Si on émet l'hypothèse que la proportion de Français à utiliser les sociétés-écrans est la même que les autres nationalités, les 10% restent valables et se rapportent au montant total, qui est de 1 800 milliards d'euros. Cela voudrait dire que 180 milliards d'euros d'argent français seraient cachés en Suisse. Ensuite, on a vu, lors des différentes amnisties fiscales pratiquées par les pays scandinaves, qu'en moyenne, un exilé fiscal représentait un million d'euros. Si la même chose est vraie pour la France, cela voudrait dire 180 000 fraudeurs.

Plus généralement, comment travaillez-vous pour quantifier le phénomène d'évasion fiscale, qui est, par définition, caché ?

Je confronte les données fournies par le FMI, les balances des paiements nationales, les bilans des banques, leur hors-bilan... Mon travail est ainsi parti d'un constat fait depuis longtemps par les économistes : il existe un déséquilibre au niveau mondial entre les actifs et les passifs financiers déclarés par les pays, de l'ordre de 4 800 milliards d'euros.

Ma réponse : ce sont les fortunes non déclarées qui expliquent ce déséquilibre.

Pouvez-vous détailler ce phénomène ?

Imaginez un Français qui possède une action Google à travers un compte non déclaré en Suisse. Sur le plan comptable, les Etats-Unis enregistrent un passif, mais personne n'enregistre d'actif. Pour la Suisse, le détenteur est français. Pour la France, il n'y a personne, puisque le propriétaire du titre ne se déclare pas. Ce phénomène est particulièrement visible au Luxembourg, un pays où l'industrie des Sicav [*fonds de placement, ndlr*] est très développée. C'est là que sont placées les sommes cachées dans les banques suisses.

Que proposez-vous contre l'évasion fiscale ?

Le principal objectif, c'est de faire cesser l'opacité financière. Pour cela, il faudrait créer un cadastre mondial - de la même manière qu'on a inventé en France en 1791 un cadastre immobilier afin de taxer efficacement les propriétés foncières. Aujourd'hui, ce cadastre prendrait la forme d'un registre mondial des titres de propriété financiers en circulation, qui pourrait être tenu par le FMI. Ainsi, on saurait qui possède quoi et où. Et on pourrait taxer cette fortune cachée. ◆

(1) Editions du Seuil 11,80 euros

REPÈRES

Pour continuer à frauder le fisc en Suisse, il est possible de passer par des sociétés-écrans où la véritable identité du détenteur du compte reste cachée. Il s'agit le plus souvent d'un trust de droit anglo-saxon, où l'on confie ses biens à un trustee chargé de les administrer selon des recommandations secrètes. D'autres systèmes existent, comme les fondations au Liechtenstein (les Anstalt).

2 milliards

d'euros, c'est le montant des recettes supplémentaires liées à la lutte contre la fraude fiscale que le gouvernement français prévoit de récolter l'an prochain. 4 000 personnes se sont déjà présentées à la cellule de régularisation fiscale de Bercy.

L'ACCORD FATCA

Le Foreign Account Tax Compliance Act, voté en 2010, est un règlement du code fiscal américain qui oblige les banques des pays ayant accepté un accord avec Washington (notamment la Suisse) à communiquer tous les comptes détenus par des citoyens américains. Il entrera en vigueur en juillet 2014, après avoir été repoussé deux fois.

La pression internationale pour mettre fin à l'opacité financière de la confédération porte ses fruits.

Secret bancaire : blues helvète

Encore un mythe helvétique qui s'effondre : le riche évade fiscal français, venu profiter de la légendaire douceur des rives du lac Léman, se fait de plus en plus rare. Quand il ne déserte pas carrément par peur des conséquences pénales, il se dénonce désormais auprès des autorités pour déclarer ses comptes cachés. *«Les clients français annoncent massivement leurs comptes non déclarés, a assuré mercredi à Genève le directeur général de l'Association suisse des banquiers (ASB), Claude Alain Margelisch. Il y a une prise de conscience [de ces clients]. La presque totalité d'entre eux régularise, car ils y voient une possibilité de retrouver une situation normale.»* Info ou intox pour rassurer Paris, qui fait monter la pression

«Les clients héritiers n'ont plus besoin de cacher des fonds pour d'éventuelles raisons historiques.»

Claude-Alain Margelisch directeur de l'Association suisse des banquiers

sur ce dossier depuis plusieurs années ? Selon Bercy, le dernier relevé fait état de 4 300 dossiers déposés depuis fin juin pour des avoirs non déclarés hors de France. De manière générale, les services fiscaux espèrent récupérer 2 milliards d'euros en 2014 grâce à la lutte contre la fraude fiscale. Or, selon plusieurs estimations publiées par des quotidiens suisses, les Français détiendraient encore 80 000 comptes non déclarés, parfois depuis plusieurs générations, sur lesquels ont été déposés 70 milliards d'euros.

Boutoir. Pourquoi cet argent commence-t-il à sortir ? *«Parce qu'il y a eu un changement de génération, selon le directeur de l'ASB. Les clients héritiers des comptes de leurs*

parents ou grands-parents ne vivent plus dans le même environnement, et n'ont plus besoin de cacher des fonds pour d'éventuelles raisons historiques.»

Plus sûrement, ce mouvement s'explique par l'effondrement du fameux secret bancaire helvétique, après des années de coups de boutoir diplomatiques et financiers, surtout de la part des Etats-Unis. Terrorisés, les banquiers suisses se sont mis à obéir aux sommations extérieures et ne couvrent plus les clients qu'ils avaient eux-mêmes attirés.

Dos rond. Même le gouvernement fédéral de Berne, qui mène la bataille aux côtés des banques, admet que sa stratégie ne permet, au mieux, que de retarder l'échéance. Ainsi, après avoir paraphé plusieurs accords fiscaux avec Washing-

ton, et livré plusieurs milliers de noms de fraudeurs à la justice américaine, les Suisses espéraient pouvoir se limiter à des accords d'échanges d'informations au cas par cas avec leurs principaux

voisins - Allemagne, France, Italie - qui sont les trois premières économies de la zone euro. Une stratégie du dos rond qui a porté ses fruits à l'origine, puisqu'elle permettait d'éloigner le spectre d'un accord global sur l'échange automatique d'informations, prévu par l'OCDE à l'horizon 2015. Mais il n'est pas sûr que cela suffise, car la pression continue à monter. Jeudi, une mauvaise nouvelle supplémentaire est venue assombrir le ciel helvétique : le Liechtenstein, paradis fiscal encore plus opaque que la Suisse, s'est déclaré prêt à passer à l'échange automatique de données, jugeant que *«ce sera bientôt la norme internationale.»*

Correspondance a Geneve
SERGE ENDERLIN